

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saisie de plus d'une tonne de tabac de contrebande par les douaniers d'Orly

Paris, le 5 octobre 2022

En l'espace de deux jours, les agents de la brigade de surveillance d'Orly ont saisi près de 5500 cartouches de cigarettes pour un poids de 1 099,5 kg et une valeur totale de 584 198 €.

Dimanche 11 septembre 2022, les agents de la brigade d'Orly décident de procéder à un contrôle renforcé des voyageurs d'un vol en provenance du Caire.

Les agents sélectionnent dans un premier temps les bagages (soutes et cabine) d'une dizaine d'individus qui s'avèrent contenir des cigarettes en très grande quantité.

A mesure des contrôles réalisés, de nombreux autres passagers temporisent la récupération de leurs bagages avant de les abandonner aux abords des tapis ou dans la salle de livraison bagage.

Une fois la livraison terminée, les douaniers récupèrent les bagages abandonnés et constatent l'arrachage de leurs tags ou leur marquage par un signe distinctif. Leur passage au rayon X et le contrôle physique révèlent la présence de grandes quantités de cartouches de cigarettes de contrebande dans l'ensemble des bagages.

Au total, 4757 cartouches de cigarettes, soit près de 980 kg de tabac pour une valeur totale de 506 268 € sont retrouvées. Il s'agit de la plus importante saisie tabac réalisée à la direction interrégionale des douanes de Paris-Aéroports depuis 6 ans.

Le lendemain, les agents de la BSE Orly 3 interceptent de nouveau une grande quantité de tabac de contrebande transportée selon le même mode opératoire. 743 cartouches de cigarettes, soit un peu plus de 148 kg de tabac pour une valeur totale de 77 930 € sont ainsi saisies.

Face à ce mode opératoire, les douaniers de la plateforme aéroportuaire décident alors de renforcer leur vigilance sur ce flux. Samedi 1^{er} octobre, une troisième affaire est réalisée, dont le décompte porte sur un total de 411 cartouches de cigarettes pour un poids total de 82kg de tabacs manufacturés.

L'action de la direction régionale des douanes d'Orly s'inscrit dans la stratégie globale de la douane qui vise à lutter contre la contrebande et le commerce illicite de produits du tabac. Sur les sept premiers mois de 2022, 342,8 tonnes de tabac ont été saisies par les services douaniers français, soit 10 000 constatations. À l'échelle de la direction interrégionale des douanes de Paris Aéroport (regroupant Roissy et Orly), plus de 2500 constatations ont été réalisées pour 10,6 tonnes de tabac.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/u09VymTDhK>

Contacts presse :

Secrétariat général interrégionale de Paris-Aéroports : 01.48.62.63.79 – sgi-roissy@douane.finances.gouv.fr

Bureau de la communication : 01 57 53 43 18 – presse@douane.finances.gouv.fr